

UN ID 107

APR 4 1977



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



UN/SA COLLECTION Distr.

GENERALE

S/12316

31 mars 1977

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL/
FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 16 MARS 1977, ADRESSEE PAR LE SECRETAIRE GENERAL
AUX GOUVERNEMENTS DE TOUS LES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES OU MEMBRES D'INSTITUTIONS SPECIALISEES ET CONTENANT
UN NOUVEL APPEL POUR LE VERSEMENT DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES
DESTINEES AU FINANCEMENT DE LA FORCE DES NATIONS UNIES CHARGEE DU
MAINTIEN DE LA PAIX A CHYPRE

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir porter d'urgence à l'attention de votre gouvernement l'appel spécial que j'adresse aujourd'hui à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres des institutions spécialisées afin d'obtenir des contributions volontaires supplémentaires pour la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

L'importance de la Force a été maintes fois soulignée par le Conseil de sécurité, qui en a prolongé le stationnement dans l'île à de nombreuses reprises. Tout récemment, dans sa résolution 401 (1976) du 14 décembre 1976 1/, le Conseil a noté que, d'après mon rapport, la présence de la Force était essentielle dans les circonstances actuelles, non seulement pour aider à maintenir le calme dans l'île, mais aussi pour qu'il soit plus facile de continuer à rechercher un règlement pacifique, et il a décidé de prolonger à nouveau, d'une période de six mois prenant fin le 15 juin 1977, le stationnement de la Force à Chypre.

Cette décision prend un relief particulier du fait que lorsque j'ai rencontré Sa Béatitudo l'archevêque Makarios et Son Excellence M. Denktash, le 12 février 1977, il a été décidé de reprendre les entretiens intercommunautaires sous mes auspices. A la même réunion, il a été convenu de principes directeurs dont s'inspireront les interlocuteurs lors de ces entretiens. Les résultats de la réunion ont sans aucun doute accru les chances d'un règlement juste et durable du problème de Chypre.

Je continuerai, bien entendu, à faire tout mon possible pour maintenir la Force des Nations Unies à Chypre, mais force m'est de souligner les difficultés croissantes rencontrées à cet égard, du fait du déficit persistant du budget de la Force. Comme vous le savez, la Force est financée au moyen de contributions volontaires; or, les contributions versées se sont révélées très insuffisantes,

1/ Publiée sous la cote S/RES/401 (1976).

et le déficit du budget de la Force s'élève maintenant à près de 44 millions de dollars. Comme je l'ai signalé à deux reprises au Conseil de sécurité, il est à craindre que si des contributions volontaires supplémentaires ne sont pas versées à temps, la Force se voie un jour dans l'impossibilité de poursuivre sa mission, faute de fonds.

J'estime qu'il est indispensable de remédier d'urgence à cette situation. Est-il besoin de souligner que je ne puis m'acquitter des responsabilités qui m'incombent dans cette opération de maintien de la paix que si les gouvernements m'accordent tout l'appui nécessaire à cet effet. J'en appelle donc à la générosité de votre gouvernement qui, je l'espère, voudra bien verser promptement une contribution volontaire afin que la Force puisse s'acquitter de son importante mission.

Le Secrétaire général,
(Signé) Kurt WALDHEIM

Annexe

SITUATION FINANCIERE DE LA FORCE DES NATIONS UNIES
CHARGEE DU MAINTIEN DE LA PAIX A CHYPRE

Le financement de la Force est assuré conformément à une décision du Conseil de sécurité, par des contributions volontaires. Depuis 1964, 62 pays ont versé ou annoncé de telles contributions. On trouvera dans le tableau qui suit une récapitulation des contributions volontaires au Compte spécial de la Force versée ou annoncée depuis le début de l'opération ainsi que l'indication des contributions attendues ou déjà reçues pour la période allant du 16 juin 1976 au 15 décembre 1976. Il est à noter que les gouvernements qui fournissent des contingents continuent à assumer des dépenses supplémentaires considérables au titre de cette opération (voir tableau, note a/).

Les contributions reçues des gouvernements se sont révélées insuffisantes pour couvrir les dépenses afférentes à l'entretien de la Force. Le déficit accumulé s'élevait, au 15 décembre 1976, à 43,8 millions de dollars, et s'est donc aggravé depuis ma lettre du 15 juillet 1976, où je le chiffrais à 39,7 millions de dollars. Pour financer l'entretien de la Force pendant la période de six mois se terminant le 15 juin 1977, une seule contribution d'un montant équivalant à environ 842 000 dollars, a été annoncée à ce jour, alors que l'on estime à 12,7 millions de dollars les dépenses qu'il faudra engager à ce titre.

En raison de l'insuffisance des contributions et du déficit qui en résulte, les demandes de remboursement des dépenses supplémentaires et extraordinaires présentées à l'Organisation des Nations Unies par les gouvernements qui fournissent des contingents sont en souffrance depuis juin 1973. Concrètement, cela veut dire que ces gouvernements continuent d'assumer des charges disproportionnées en fournissant des contingents pour cette opération de maintien de la paix. Les gouvernements intéressés m'ont fait part des préoccupations croissantes et extrêmement graves que leur causait cette situation, qui pourrait mettre certains d'entre eux dans l'obligation de réduire ou de retirer leur contingent de Chypre.

RECAPITULATION DES CONTRIBUTIONS AU COMPTE SPECIAL DE LA
 FORCE ANNONCEES OU VERSEES AU 15 MARS 1977 POUR LA PERIODE

ALLANT DU 27 MARS 1964 AU 15 DECEMBRE 1976

(En dollars E.-U.)

<u>Pays</u>	<u>Trentième période 16 juin au 15 décembre 1976</u>	<u>Montant total des contributions annoncées</u>	<u>Contributions reçues</u>
Allemagne, République fédérale d',	500 000	15 500 000	15 500 000
Australie	50 000	2 019 875	2 019 875 a/
Autriche	110 000	2 190 000	2 190 000 a/ b/
Belgique	-	2 280 376	2 280 376
Botswana	-	500	500
Canada	-	-	- a/
Chypre	125 000	1 516 359	1 516 359
Côte d'Ivoire	-	60 000	60 000
Danemark	120 000	3 165 000	3 165 000 a/ b/
Etats-Unis d'Amérique	4 800 000	95 300 000 d/	77 721 177
Finlande	37 500	900 000	900 000 b/
Ghana	-	54 277	54 277
Grèce	400 000	14 150 000	14 150 000
Guyane	-	11 812	11 812
Inde	10 000	10 000	10 000
Irak	5 000	20 000	20 000
Iran	5 500	78 000	78 000
Irlande	-	50 000	50 000
Islande	2 500	36 657	36 657
Israël	-	26 500	26 500
Italie	200 000	5 181 645	4 972 761
Jamaïque	1 834	27 303	27 303
Japon	150 000	1 740 000	1 740 000
Kampuchea démocratique	-	600	600 e/
Liban	-	3 194	2 894
Libéria	-	10 155	8 655
Luxembourg	-	63 350	63 350
Malaisie	-	7 500	7 500
Malawi	-	5 590	5 590
Malte	-	1 820	1 820
Maroc	-	20 000	20 000
Mauritanie	-	4 370	4 370
Népal	-	400	400
Niger	-	2 041	2 041
Nigéria	-	10 800	10 800

<u>Pays</u>	<u>Trentième période 16 juin au 15 décembre 1976</u>	<u>Montant total des contributions annoncées</u>	<u>Contributions reçues</u>
Norvège	-	3 768 251	3 768 251
Nouvelle-Zélande	-	42 000	42 000
Oman	-	8 000	8 000
Pakistan	3 000	32 791	32 791
Pays-Bas	250 000	1 671 000	1 671 000
Philippines	-	9 000	9 000
Qatar	-	7 000	7 000
République arabe libyenne	-	30 000	30 000
République de Corée	-	16 000	16 000
République démocratique populaire lao	-	1 500	1 500 <u>f/</u>
République socialiste du Viet Nam	-	4 000	4 000 <u>g/</u>
République-Unie de Tanzanie	-	7 000	7 000
République-Unie du Cameroun	-	10 107	10 099
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 458 319	44 698 390 <u>c/ h/</u>	44 698 390 <u>a/ b/</u>
SÉNÉGAL	-	4 000	-
Sierra Leone	-	46 425	46 425
Singapour	-	6 500	6 500
Somalie	-	1 000	1 000
Suède	200 000	4 920 000	4 920 000 <u>a/ b/</u>
Suisse	171 371	3 173 760	3 173 760
Thaïlande	-	2 500	2 500
Trinité-et-Tobago	-	2 400	2 400
Turquie	-	1 839 253	1 839 253
Uruguay	-	2 500	2 500
Venezuela	-	3 000	3 000
Yougoslavie	-	20 000	20 000
Zaïre	-	30 000	30 000
Zambie	-	38 000	28 000
	<u>8 600 024</u>	<u>204 842 501</u>	<u>187 038 986</u>

a/ Pour la période de six mois se terminant le 15 décembre 1976 les dépenses supplémentaires et extraordinaires assumées par les gouvernements qui fournissent des contingents s'établissent approximativement comme suit : Australie, 400 000 dollars, Autriche, 200 000 dollars, Canada, 900 000 dollars^x, Danemark, 400 000 dollars, Royaume-Uni, 1,7 million de dollars^x et Suède, 700 000 dollars.

^x Non compris le coût normal des soldes et indemnités.

b/ Contribution déduite ou à déduire des sommes dont le gouvernement a demandé le remboursement au titre des frais d'entretien de son contingent.

c/ Montant maximum annoncé.

d/ Montant maximum annoncé. La contribution effective dépendra de celles versées par d'autres gouvernements.

e/ Contributions reçues en 1964.

f/ Contributions reçues en 1967.

g/ Contributions reçues entre 1964 et 1966.

h/ En outre, le Royaume-Uni a annoncé une contribution d'un montant équivalant approximativement à 840 000 dollars pour la période allant du 16 décembre 1976 au 31 mars 1977.
